

Deux sites à la loupe

SCHIFFLANGE Ayant baigné depuis sa plus tendre enfance dans le milieu de la sidérurgie, où son père a fait le début de sa carrière avant de prendre le chemin de la politique, le conseiller communal de Schiffflange et député Marc Spautz est aux premières loges pour observer ce qui se passe (ou pas) dans les usines, désormais sous la coupe d'ArcelorMittal. Un audit commandité par le ministère de l'Économie afin de savoir si oui ou non les sites de Rodange et de Schiffflange étaient viables a bien rendu ses conclusions. Mais elles sont restées dans un tiroir et, jusqu'à présent, pas la moindre instance, pas le moindre pouvoir décisionnaire n'en a vu la couleur. Ce qui est plutôt troublant et conduit le député à se demander pourquoi il n'y a pas eu de débat public. Marc Spautz aimerait également savoir quels sont les accords que le gouvernement et le patron de la sidérurgie ont établis dans le cadre d'une perspective de développement qui a comme horizon l'année 2016. Là aussi, c'est le mystère.



EN BREF

RÉGULARISATIONS DUDELANGE

Une procédure de régularisation pour travailleurs des pays tiers en situation irrégulière est en cours et se poursuit jusqu'au 28 février. Les personnes concernées peuvent introduire leur demande auprès de la direction de l'Immigration. Le projet «Ensemble» organise des journées d'informations tous les vendredis de 14 h 30 à 18 h 30 et tous les mardis de 14 à 17 h à l'école Deich rue Jos-Nosbaum.

Contact : Anola Bracaj/Tél. : 51 69 85 22 ou 621 285 149

Décès

Dillingen : M. Eugène Wagner, 81 ans. Enterrement dans l'intimité familiale. Service funèbre aujourd'hui à 15 h 30 en la chapelle de Dillingen.

Luxembourg-Limpertsberg : Mme Julie Kirsch, 68 ans. Dispersion des cendres demain à 15 h au cimetière Notre-Dame. Service funèbre à 15 h 45 en l'église de Limpertsberg.

Zoufftgen : M. Christian Collignon, 64 ans. Le dernier adieu se fera dans l'intimité familiale.

Rodange : Mme Josée Ries-Massard, 100 ans. Incinération et cérémonie d'adieu à Luxembourg-Hamm.

Qui aime bien taille bien

ESCH-SUR-ALZETTE La Ville a annoncé hier son projet de couper plusieurs arbres en trois lieux différents, mais tous seront compensés par d'autres plantations.



La bourgmestre et l'échevin chargé des espaces verts ont pris les devants pour que la population ne s'effraie pas en voyant les arbres abattus.

Les raisons de ces élagages et coupes d'arbres sont liées à la mauvaise santé de certains arbres, à leur dangerosité pour d'autres ou encore parce qu'ils ont la malchance d'être sur un futur projet de construction.

De notre journaliste Audrey Libiez

Avant que les tronçonneuses entrent en action, la Ville d'Esch-sur-Alzette veut rassurer ses concitoyens : oui, des arbres vont être coupés ou élagués, mais ils seront remplacés. C'était le message délivré hier par la bourgmestre, Lydia Mutsch, et l'échevin en charge des espaces verts, Jean Huss.

Trois lieux sont concernés par ces mesures, la rue des Acacias, le Bargaard et le Lanneewe au parc Gaalgebierg, pour des raisons différentes : la santé des arbres, la sécurité et la planification de travaux ou des modifications urbaines.

«À chaque fois nous prenons nos dispositions afin de ne pas diminuer le nombre d'arbres de la ville. Au Gaalgebierg par exemple, à l'époque ils avaient planté des tilleuls les uns à côté des autres de façon étroitement serrée. Du coup

De 950 à 7 000 arbres en 50 ans

En 1962, on comptait 950 arbres en ville et l'an passé on en a dénombré 7 000, indique fièrement l'échevin Jean Huss. «Ce chiffre a quasiment été multiplié par sept.» Mais la ville aussi a

grandi, alors il y a un lien de cause à effet. «C'est certainement en partie en lien avec Nonnewisen, mais la plupart des arbres se trouvent dans des quartiers anciens de la ville», ajoute l'échevin.

le garde forestier a demandé l'autorisation d'en enlever, un sur deux environ, explique l'échevin. Pour compenser, des arbres fruitiers, pommiers, poiriers, cerisiers... seront plantés un peu plus loin, entre 24 et 30.» Un choix qui s'est fait dans la logique de la biodiversité pour attirer les «abeilles, bourdons, papillons... De plus ce verger sera à une centaine de mètres de la grande serre pour légumes que nous créons actuellement.»

Rue des Acacias, la décision se passe de longues explications. Il suffit de regarder la rue bordée de hauts arbres qui semblent faire une référence aux maisons qui leur font

face. L'arrêt de bus se trouve lui sous un arbre penché dont la cime se positionne au milieu de la voie. Ces arbres sont en fait fragilisés par une maladie et présentent un risque «considérable» pour les passants et automobilistes.

Dans tous les projets de rénovation

Derrière le Technoport, à Bargaard, ce sont des travaux qui entraînent le sacrifice de 24 platanes. La société Enovos veut y construire un parking couvert. «À la base nous voulions simplement transporter l'arbre avec ses racines, mais le prix pour cette opération

était absolument faramineux», assure l'échevin. Encore une fois, le même nombre d'arbres sera replanté par ailleurs et la société devra dédommager la Ville pour participer au financement de nouveaux platanes ou autres variétés.

Avoir une ville verte, c'est une politique qui tient à cœur à la commune. «Désormais, dès que nous ouvrons une rue ou par exemple que nous ouvrons le sous-sol pour changer des tuyaux, dès le début des travaux, nous essayons d'intégrer des arbres, si c'est possible, insiste Jean Huss. Si le passage est trop étroit nous amenons de la verdure par d'autres moyens, des haies, des plantes etc.» Les rues les plus concernées par cette ambition se trouvent au cœur de la ville commerçante, rue du Brill et rue de l'Alzette parmi d'autres.

C'est Lucien Dilk, le chef jardinier qui veille toute l'année sur la santé des arbres, qui va devoir se charger de ce travail d'élagage avec son équipe. Pour lui, «un arbre de rue vit en moyenne 7 ans, mais cela dépend des espèces». Pourvu que ceux qui sont amenés à être plantés atteignent au moins cet âge.

Ne pas payer plus que de raison

RÉGION SUD Le Night rider repart pour un an avec la même convention, à une différence près, qui devrait arranger plus d'un fêtard.

Le syndicat de communes pour la promotion et le développement de la région Sud (PRO-SUD) s'est réuni dans ses locaux, avenue du Rock'n Roll, à Belval, hier matin.

Comme prévu, les communes membres ont signé la reconduction pour un an de la convention Night rider, mais avec une petite modification qui devrait faire des heureux. Désormais, chaque ville est libre de décider si la Night card est valable pour l'année en cours ou pour un an, à compter du moment où elle a été achetée. Au préalable, même si un client achetait la carte en fin d'année, il devait payer le tarif fort et ne pouvait s'en servir que pour quelques mois. La grande majorité des communes avaient demandé que ce point soit changé. Elles sont arrivées à leur fin et devraient rapidement mettre en application ce changement.

A. L.



Le Night rider a encore de belles nuits devant lui!